

## Évaluation finale du projet AVENIR : Termes de référence de recrutement du consultant

---

**Titre du projet :** Adaptation et Valorisation Entrepreneuriales en Irrigation (et Agriculture) Rurales (AVENIR).

### Contexte

Le secteur agricole sénégalais, qui contribue en moyenne à 17,5 % du PIB (FAO, 2015), est affecté par la diminution des ressources en eau, la faible production agricole, l'insécurité alimentaire et la perte de biodiversité, autant de conséquences du changement climatique. La performance du secteur est fortement dépendante des conditions climatiques, la production alimentaire du pays étant presque entièrement pluviale et saisonnière. Cette dépendance aux précipitations se traduit par une faible productivité agricole globale, puisque seulement 2 % de la superficie cultivée totale est irriguée (FAO Aquastat, 2016). Les précipitations ont diminué de 35 % depuis 1996 et la température annuelle moyenne a augmenté de 1,6 °C depuis 1950, ce qui a allongé la durée de la saison sèche et rendu les sécheresses et les inondations plus intenses et plus fréquentes (FAO, 2015)1. Dans les régions de Sédiou et de Tambacounda, la diversification des cultures est limitée et la production céréalière de base dépend fortement des conditions climatiques. Avec le changement climatique, le raccourcissement des saisons des pluies, les sécheresses, la hausse des températures et les périodes de sécheresse se sont amplifiés, et les précipitations sont devenues plus intenses, provoquant de graves problèmes d'inondations, d'érosion et de dégradation des sols. La prolongation de la saison sèche est également une préoccupation pour la désertification, les infestations de ravageurs et de maladies et la salinisation des sols. Les changements climatiques devraient également entraîner une augmentation des maladies d'origine hydrique comme le choléra et des maladies transmises par les insectes comme le paludisme, menaçant la santé humaine. Une récente évaluation de la vulnérabilité climatique publiée par Standard & Poor's classe le Sénégal parmi les quatre pays les plus vulnérables au climat au monde (S&P Global Market Intelligence, 2014). De plus, la gestion et la gouvernance des ressources productives, notamment la terre, l'eau et l'énergie, demeurent précaires. Les infrastructures publiques d'irrigation sont entravées par une forte érosion des sols et une mauvaise utilisation de l'eau, avec des structures de gouvernance autonomes limitées et une demande énergétique accrue.

Les petits exploitants agricoles, en particulier les femmes et les jeunes, sont confrontés à des défis socio-économiques supplémentaires, notamment une inclusion sociale limitée, l'inégalité des sexes, une mauvaise alimentation, un accès limité à la terre, l'insécurité foncière, la faiblesse des services d'information et de vulgarisation agricoles, des technologies d'irrigation inefficaces, de mauvais liens avec le marché et un accès limité aux intrants et aux technologies agricoles adaptées au climat. Les contraintes socio-économiques, culturelles et juridiques, telles que les tâches et responsabilités ménagères des femmes et des jeunes, ainsi que l'accès au crédit et à la formation, continuent d'entraver la réalisation de l'égalité des sexes (HCDH, 2015) et l'autonomisation socio-économique. L'agriculture au Sénégal est en outre paralysée par des corvées qui affectent principalement les femmes qui fournissent la main-d'œuvre agricole prédominante, en particulier pendant la préparation des terres, le désherbage et la récolte, tout en utilisant des méthodes rudimentaires avec des outils agricoles médiocres. Cette situation est encore exacerbée par des transports coûteux et une demande énergétique dans un marché agroalimentaire peu développé (Banque mondiale, 2015 ; discussions de groupe MEDA-CIAT au Sénégal, 2017). En outre, l'offre de main-d'œuvre dans les régions ciblées est limitée par l'exode rural et l'immigration clandestine des jeunes (OIM, 2016), et les femmes et les jeunes sont particulièrement exposés à une dégradation de leur santé en période de pénurie alimentaire. Bien que des marchés agricoles et des échanges commerciaux efficaces puissent stimuler la croissance économique tirée

par l'agriculture, les efforts déployés au Sénégal sont entravés par la faiblesse des institutions, l'insuffisance des infrastructures et l'inégalité des relations sociales.

Mennonite Economic Development Associates (MEDA) est une organisation à but non lucratif qui apporte espoir, opportunités et bien-être économique aux personnes à faibles revenus du monde entier, grâce à une approche du développement axée sur les entreprises. Au Sénégal, MEDA, en collaboration avec le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT), met actuellement en œuvre un projet financé par Affaires Mondiales Canada intitulé « Adaptation et Valorisation Entrepreneuriales en Irrigation (et Agriculture) Rurales » (AVENIR). Ce projet a été lancé en mars 2019 et s'achèvera en juin 2026. Il vise à améliorer le bien-être socio-économique et la résilience des ménages agricoles des régions de Sédiou et de Tambacounda, grâce à des pratiques d'irrigation et agricoles adaptées au climat, en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes. Pour y parvenir, le projet vise à :

1. accroître la rentabilité des entreprises agroalimentaires dans les chaînes de valeur adaptées au climat (riz biofortifié, horticulture et agroforesterie) tout en intensifiant durablement la production.
2. améliorer l'accès aux intrants et aux technologies adaptées au climat, ainsi qu'aux techniques d'irrigation efficaces et abordables.
3. favoriser des plateformes multipartites et un dialogue innovant pour une gestion durable et équitable des ressources en eau.

Pour chacun des résultats du projet mentionnés ci-dessus, la stratégie genre d'AVENIR a identifié les contraintes liées au genre en matière d'accès aux ressources et d'utilisation de celles-ci, d'autonomie et de droits, ainsi que de création d'un environnement favorable à l'égalité des genres. À partir de cette analyse, la stratégie genre d'AVENIR a identifié les activités spécifiques à mener. La mise en œuvre de la stratégie a été réalisée par les points focaux genre du partenaire de mise en œuvre (OLP), par une organisation de femmes et par une organisation expérimentée en matière d'égalité des genres, sous la direction du spécialiste genre du projet.

Le projet vise à bénéficier directement à 11 500 femmes et jeunes issus de ménages agricoles (dont 70 % de femmes), 15 entreprises et indirectement près de 35 000 personnes. MEDA et CIAT ont sélectionné les régions de Tambacounda et de Sédiou comme sites cibles du projet AVENIR sur la base des critères suivants : i) les régions ne sont pas saturées par des projets et des ONG existants ; ii) il existe des possibilités d'exploiter les synergies et d'éviter les doublons avec les projets actuels/passés dans les régions ; iii) présence de bons partenaires locaux potentiels et d'organisations communautaires, de groupes de femmes et de jeunes ; iv) existence de systèmes agricoles irrigués avec des sources d'eau ; iv) les besoins prioritaires exprimés par les parties prenantes dans les régions correspondent au résultat ultime visé par Affaires mondiales Canada et aux interventions proposées par le projet.

MEDA réalise des évaluations finales (EF) de tous les projets importants, car nous comprenons l'importance de procéder à des examens réguliers des interventions de développement. Ces évaluations permettent de documenter les premiers résultats, d'en tirer des enseignements et d'améliorer la mise en œuvre des projets. Il s'agit d'une évaluation sommative visant à évaluer les résultats du projet. Elle est réalisée après la mise en œuvre de l'intervention.

## Objectif de l'évaluation

L'évaluation finale permettra d'évaluer les performances et les résultats du projet par rapport à la théorie du changement, de rendre des comptes aux parties prenantes et de générer des apprentissages pour éclairer la programmation future.

## Objectifs spécifiques

- Évaluer la performance du projet par rapport aux résultats escomptés et aux résultats et impacts imprévus ;
- Évaluer la théorie du changement (ToC) du projet et tester les hypothèses sous-jacentes à la ToC ;
- Évaluer la stratégie de genre du projet ;
- Évaluer la stratégie ECC du projet ; identifier les forces, les faiblesses et les défis du projet ;
- Identifier les facteurs facilitants et inhibiteurs vis-à-vis des résultats du projet ;
- Documenter les leçons apprises, y compris celles liées à l'égalité des genres et fournir des recommandations concrètes pour MEDA, CIAT et les donateurs .
- Fournir des recommandations sur les conceptions futures ;
- Mesurer les changements dans les indicateurs clés (économique, résilience, impact social et de genre) depuis la référence, y compris la productivité agricole, le revenu des ménages, la sécurité alimentaire et l'autonomisation des femmes,
- Évaluer la contribution causale des interventions AVENIR à ces résultats en comparant les groupes participants et non participants,
- Identifier les facteurs contextuels (par exemple, le genre, le climat, l'accès au marché) qui atténuent ou modèrent les impacts du projet.

Les résultats de cette évaluation externe sont destinés à être utilisés par MEDA et les parties prenantes externes, y compris le donateur, pour évaluer et communiquer les résultats du projet. Les résultats et conclusions pourront également être partagés avec d'autres parties prenantes clés, telles que les clients du projet et les acteurs du secteur. Cependant, l'utilité principale de cette étude sommative réside dans le fait que les conclusions permettront de corroborer les résultats obtenus par le projet.

## Portée et critères d'évaluation

L'évaluation prendra en compte toutes les activités, tous les extrants et tous les résultats produits pendant la durée du projet et recueillera des données auprès de plusieurs parties prenantes et zones géographiques (régions de Tambacounda et de Sédhiou) où les activités du projet sont mises en œuvre.

L'évaluation appliquera les critères d'évaluation suivants de l'OCDE/CAD et de MEDA <sup>1</sup>:

1. OCDE/CAD
  - a. Pertinence. L'intervention a-t-elle été efficace ? Dans quelle mesure les objectifs et la conception de l'intervention ont-ils répondu aux besoins des bénéficiaires du projet AVENIR (femmes et jeunes petits exploitants agricoles et entrepreneurs ?). Dans quelle mesure MEDA a-t-elle collaboré avec les parties prenantes concernées pour mettre en œuvre les activités

---

<sup>1</sup> <https://www.oecd.org/dac/evaluation/daccriteriaforevaluatingdevelopmentassistance.htm>

du projet ? Dans quelle mesure l'intervention répond-elle à la stratégie Vision 2030 de MEDA et aux ODD ?

- b. Cohérence. Dans quelle mesure l'intervention est-elle adaptée ? Compatibilité de l'intervention avec d'autres interventions dans un pays, un secteur ou une institution et avec le groupe cible du projet.
- c. Efficacité. L'intervention a-t-elle atteint ses objectifs et ses cibles, soit 10 000 femmes et jeunes (dont 70 % de femmes) ? La mesure dans laquelle l'intervention a atteint ses objectifs, ses résultats et ses cibles, y compris les différences de résultats entre les groupes.
- d. Efficacité. Les ressources ont-elles été bien utilisées ? Dans quelle mesure ont-elles atteint les groupes cibles ? L'intervention a-t-elle produit des résultats de manière économique et dans les délais impartis ? Quel est le taux de dépenses du projet ? Dans quelle mesure les rapports d'audit interne évaluent-ils l'efficience ?
- e. Impact. Quel impact l'intervention a-t-elle eu sur les chaînes de valeur et sur la participation des femmes et des jeunes à ces chaînes et sur les bénéfices qu'ils en retirent ? Dans quelle mesure l'intervention a généré ou devrait générer des effets significatifs, positifs ou négatifs, intentionnels ou non, de plus haut niveau.
- f. Durabilité. Les bénéfices seront-ils durables ? Dans quelle mesure les bénéfices nets de l'intervention pour les jeunes et les femmes se maintiendront-ils ou sont-ils susceptibles de se maintenir ? Les partenariats locaux se poursuivront-ils, y compris les impacts à l'échelle du système.

## 2. Priorités

- a. le projet a-t-il atteint les résultats 1320 de l'égalité des genres relatifs à la gestion inclusive de l'eau ? Évaluer le succès de la stratégie genre du projet en matière de protection et de promotion des droits humains des femmes et des jeunes femmes, de leur participation équitable à la prise de décision, ainsi que de leur accès et de leur contrôle équitables sur les ressources. Évaluer également la mise en œuvre de la stratégie genre (points focaux GESI, partenaires GESI, sous-comité GESI).

La révision de la stratégie de genre comprendra les éléments suivants :

### Impact

- Dans quelle mesure le projet a-t-il : 1) fait progresser la participation égale des femmes aux côtés des hommes en tant que décideurs, 2) promu les droits des femmes et des filles, et 3) accru l'accès des femmes aux ressources et aux avantages du développement et leur contrôle sur ces ressources et ces avantages ?
- Comment le projet a-t-il mis en œuvre les principes directeurs de la stratégie Genre AVENIR et des GAC visant à promouvoir l'accès des femmes aux ressources, à l'agence et aux droits et à leur utilisation, et à créer un environnement favorable à l'égalité des sexes ?
- Comment les résultats obtenus auprès des femmes et des jeunes filles se comparent-ils à ceux prévus ? Quels sont les effets imprévus du projet sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons ?
- Comment les résultats de GE ont-ils contribué aux résultats globaux du projet ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il amélioré la capacité des parties prenantes à promouvoir l'égalité des genres ?

### Efficacité

- La relation entre les coûts et les résultats de GE est-elle raisonnable ?
- Existe-t-il des modèles plus rentables permettant d'obtenir les mêmes résultats ?

#### **Pertinence**

- Dans quelle mesure les résultats de l'EG contribuent-ils à la réduction de la pauvreté ?
- Dans quelle mesure les résultats de l'EG sont-ils cohérents avec les positions/engagements en matière d'EG et d'inclusion des jeunes du Sénégal ?
- Dans quelle mesure le projet soutient-il les efforts des partenaires et d'autres organismes promouvant l'égalité des genres dans ce pays ?
- Dans quelle mesure les femmes et les jeunes, femmes et hommes, sont-ils satisfaits des résultats de l'EG ?

#### **Durabilité des résultats**

- Dans quelle mesure les résultats de GE sont-ils susceptibles de perdurer après la fin du projet ?
- Quels facteurs dans le contexte du projet présentent les plus grands risques pour la durabilité ?
- Que peut-on faire pour minimiser les risques ?

#### **Collaboration**

- Dans quelle mesure le projet a-t-il favorisé la participation équitable des femmes et des hommes à la prise de décision ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué au renforcement des capacités de soutien à l'égalité des genres ?
- Les femmes et les jeunes femmes et hommes ont-ils été confrontés à des contraintes ou des obstacles particuliers dans leur participation ?
- Si tel est le cas, dans quelle mesure le projet a-t-il réussi à répondre à ces contraintes ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il impliqué les organisations de femmes et les organisations défendant l'égalité des genres dans sa stratégie visant à obtenir des résultats en matière d'égalité des genres ?

#### **Conception**

- Une analyse comparative entre les sexes plus détaillée a-t-elle été réalisée lors de la conception du projet ?
- La portée du projet a-t-elle été clairement identifiée et ventilée par sexe et par groupe d'âge ?
- Dans quelle mesure les femmes, les filles, les hommes et les garçons ont-ils été consultés concernant leurs besoins, leurs priorités et la problématique de développement du projet ?
- Dans quelle mesure les besoins et les priorités des femmes, des filles, des garçons et des hommes ont-ils été reflétés dans la solution du projet et dans la conception globale ?
- La stratégie de genre a-t-elle été adaptée à la conception globale du projet ?

#### **Adéquation de l'utilisation des ressources**

- Des efforts ont-ils été faits pour assurer une représentation égale des femmes et des hommes à tous les niveaux de la gestion des projets et de la fourniture de l'assistance technique ?
- Comment la participation des femmes à la gestion de projet a-t-elle affecté les résultats de GE ?
- Comment l'absence/inclusion d'une expertise en matière de genre dans la gestion de projet a-t-elle affecté les résultats en matière d'égalité des sexes ?

#### **Une action éclairée et opportune**

- Le suivi a-t-il mesuré de manière adéquate les progrès réalisés dans l'atteinte des résultats en matière d'égalité des sexes ?
- Les risques associés à l'égalité des genres et aux contraintes liées au genre ont-ils été surveillés de manière adéquate ?
- Y avait-il une compréhension et une acceptation adéquates de la nécessité de promouvoir l'égalité des genres parmi les parties prenantes ?
- Qu'aurait pu faire de plus le projet pour accroître l'engagement des parties prenantes envers GE ?

- b. Durabilité environnementale et adaptation au changement climatique. Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle permis d'obtenir des résultats en matière de durabilité environnementale ? L'intervention prend-elle en compte l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ?

Plus précisément, l'évaluation doit aborder ces différentes questions :

**Pertinence**

- Quelles innovations/méthodes/techniques/technologies/outils ont été développés en réponse aux enjeux environnementaux et/ou climatiques ?
- Les différentes interventions réalisées dans le cadre du projet ont-elles pris en compte les préoccupations environnementales et les risques climatiques ?
- **Cohérence**
- Quels sont les principaux risques climatiques dans la zone du projet auxquels sont confrontés les acteurs (jeunes et femmes) des différentes chaînes de valeur (sécheresse, inondations, vagues de chaleur, ravageurs) et traités par les interventions du projet ?
- Comment les interventions du projet liées à l'intégration environnementale et à l'adaptation au changement climatique ont-elles pris en compte le cadre réglementaire et politique de l'environnement et du changement climatique au Sénégal ?

**Efficacité**

- Des innovations/méthodes/techniques/technologies/outils ont-ils été adoptés pour renforcer la résilience des chaînes de valeur agricoles, y compris l'efficacité énergétique ?
- Comment le projet a-t-il contribué à améliorer la GIRE et la gouvernance locale inclusive de l'eau ?
- Les pratiques de transformation et agricoles ont-elles un impact sur la qualité de l'eau, la qualité du sol, la qualité de vie/l'environnement ou la qualité de l'air ?

**Efficacité**

- Les innovations/méthodes/techniques/technologies/outils promus étaient-ils les plus rentables en termes d'atteinte des objectifs environnementaux et d'adaptation ?
- Le coût des infrastructures de résilience (systèmes d'irrigation plus efficaces, systèmes de stockage) est-il justifié par la réduction des pertes de récoltes dues aux

événements météorologiques extrêmes ou par rapport aux tendances de rendement ?

- Quel est le rapport coût-bénéfice des mesures environnementales mises en œuvre, compte tenu des bénéfices à long terme (services écosystémiques) ?
- Impact
- Le projet a-t-il aidé les parties prenantes à mieux comprendre leur vulnérabilité à ces risques et à maîtriser les stratégies, méthodes et outils d'adaptation ?
- Le projet a-t-il réduit efficacement les coûts du risque climatique par rapport à l'investissement initial ?
- Le projet a-t-il permis d'éviter des coûts plus élevés à long terme en anticipant les impacts du changement climatique ?

#### **Durabilité**

- Existe-t-il un mécanisme intégré de suivi et d'évaluation pour mesurer les changements dans les pratiques et la résilience ?
- Le projet a-t-il facilité l'apprentissage continu et l'adaptation des stratégies en réponse aux nouveaux défis climatiques ?
- Les pratiques durables mises en place sont-elles susceptibles d'être durables après la fin du projet ?
- Quels outils de capitalisation ont été développés pour permettre la pérennisation (manuels, boîtes à outils...) ?

- c. Développement économique. Dans quelle mesure les interventions ont-elles contribué à un développement économique inclusif et durable ? En termes d'amélioration **des revenus et des moyens de subsistance**, le projet a-t-il augmenté les revenus des ménages, les recettes des entreprises ou les possibilités de diversification des moyens de subsistance pour les bénéficiaires ciblés (par exemple, les femmes, les jeunes, les PME, les petits exploitants) ? **Pour la création d'emplois et l'employabilité**, quels types et nombres d'emplois (directs, indirects, saisonniers ou permanents) ont été créés ou maintenus pour les femmes, les hommes, les jeunes femmes et les jeunes hommes grâce à l'intervention ? Ces emplois sont-ils décents, inclusifs et résilients ? Pour **l'accès au marché et la compétitivité**, le projet a-t-il amélioré l'accès des bénéficiaires aux marchés nationaux, régionaux ou internationaux ? Les chaînes de valeur sont-elles plus structurées, efficaces et commercialement viables ? En termes de **croissance et de durabilité des entreprises**, dans quelle mesure l'intervention a-t-elle renforcé les MPME, les coopératives ou les groupements de producteurs en termes de productivité, de rentabilité, de performance financière et de viabilité à long terme ? **Inclusion financière et effet de levier d'investissement** : le projet a-t-il amélioré l'accès au financement, au crédit, au capital mixte ou à l'investissement pour les acteurs ciblés ? Dans quelle mesure a-t-elle efficacement stimulé la participation du secteur privé ? **Renforcement des systèmes économiques locaux** : L'intervention a-t-elle stimulé des retombées économiques plus larges, telles que la prestation de services, les liens avec la chaîne d'approvisionnement, l'adoption de technologies ou la croissance des entreprises au sein des communautés ou des secteurs ciblés ?

### 3. Questions d'évaluation

- a. Gestion axée sur les résultats. Dans quelle mesure le projet a-t-il été principalement géré par les résultats ? Quelles améliorations pourraient être apportées au système de gestion axée sur les résultats du projet ? Des enseignements ont-ils été tirés en matière de gestion adaptative ?
- b. Facultatif : Rapport coûts-avantages. L'évaluateur collaborera avec le siège de MEDA pour calculer la relation entre les *coûts relatifs* et les *bénéfices* (revenus, emplois, actifs) liés à la modification du projet. La relation entre les coûts et les résultats de l'égalité des genres est-elle raisonnable ?

Les critères doivent être appliqués avec discernement pour garantir une évaluation utile et de qualité. Ils doivent être contextualisés, c'est-à-dire compris dans le contexte de l'évaluation individuelle, de l'intervention évaluée et des parties prenantes impliquées. Les questions d'évaluation (ce que vous cherchez à découvrir) et l'utilisation que vous comptez faire des réponses doivent éclairer l'interprétation et l'analyse spécifiques des critères.

L'utilisation des critères dépend de l'objectif de l'évaluation. Ils ne doivent pas être appliqués mécaniquement. Ils doivent plutôt être abordés en fonction des besoins des parties prenantes concernées et du contexte de l'évaluation. Le temps et les ressources consacrés à l'analyse évaluative pour chaque critère peuvent varier selon l'objectif de l'évaluation. La disponibilité des données, les contraintes de ressources, le calendrier et les considérations méthodologiques peuvent également influencer la manière dont un critère particulier est abordé (et si oui ou non).

### **Approche et méthodologie d'évaluation**

L'évaluation utilisera une méthodologie mixte intégrant des enquêtes quantitatives, des entretiens avec des informateurs clés et des groupes de discussion. L'échantillonnage sera sensible au genre et à la jeunesse, stratifié par région (Sédhiou, Tambacounda) et par chaîne de valeur. Les données quantitatives seront comparées aux résultats initiaux et à mi-parcours, tandis que les analyses qualitatives contextualiseront les résultats et les apprentissages. Le consentement éclairé et la confidentialité seront régis par des normes éthiques.

L'évaluation utilisera une approche de recherche-action participative (RAP) qui optimise l'apprentissage et l'action. Cette approche permettra une participation égale des femmes et des hommes, ainsi que des jeunes femmes et hommes.

Un comité consultatif d'évaluation (CCE) composé des principales parties prenantes du projet sera constitué afin de guider le processus d'évaluation. L'évaluation s'appuiera sur de multiples sources de données, tant qualitatives que quantitatives, pour trianguler les résultats. L'étude pourrait s'appuyer sur les données existantes du projet (données de référence, d'évaluation à mi-parcours et de suivi, par exemple) pour élaborer des instruments de collecte de données.

Les outils de collecte de données et les résultats doivent également rendre compte des progrès et des résultats liés à des thèmes transversaux tels que l'égalité des sexes et la durabilité environnementale.

Le CAE peut inclure le chef de projet (MEDA et CIAT), le directeur de pays, le responsable IKM du projet (MEDA et CIAT), le responsable CPQ et le directeur IKM du siège.

## Tâches et responsabilités de l'évaluateur

Sous la direction générale du CAE, le consultant préparera un plan de travail détaillé détaillant l'évaluation à réaliser et le calendrier de chaque activité. Ce plan de travail doit au minimum inclure les éléments suivants :

- Aperçu du projet et de sa stratégie de genre,
- Une approche claire et spécifique pour explorer les enjeux de l'égalité des genres.
- Méthodologie d'évaluation, y compris la stratégie d'échantillonnage et les questions de recherche qui intègrent des méthodologies sensibles au genre,
- Outils de collecte de données, d'analyse et de reporting de données sensibles au genre,
- Calendrier/échéancier d'évaluation.

## Livrables de l'évaluation

Les produits suivants seront fabriqués dans le cadre de l'évaluation.

- Plan de travail d'évaluation, incluant la matrice. La matrice d'évaluation est un cadre comprenant les critères d'évaluation, les questions, les indicateurs, les données et/ou cibles existantes, les sources de données, les instruments, les considérations d'échantillonnage et l'analyse.
- Projet de rapport d'évaluation, comprenant des données brutes désagrégées par sexe et par groupe d'âge (18-35 et 35 ans et plus),
- Rapport d'évaluation final.

## Dispositions logistiques

Le consultant sera chargé de l'organisation logistique de la visite sur le terrain et de la planification des entretiens avec les parties prenantes. MEDA, CIAT et les partenaires de mise en œuvre faciliteront les rendez-vous avec les partenaires et les parties prenantes.

## Budget

Le budget de l'évaluation couvrira les honoraires, les déplacements, l'hébergement, la collecte de données et autres frais connexes. Le consultant devra joindre à sa candidature une proposition budgétaire détaillée (en francs CFA).

## Calendrier de l'évaluation

Une durée totale de 60 jours est prévue pour cette mission (hors déplacements). Toutes les activités seront menées pendant la période indiquée ci-dessous.

Activité	Responsable	Calendrier / Durée (pour le consultant)
Conférence téléphonique de lancement avec l'EAC	Responsable du programme IKM	Après la signature du contrat (1er décembre 2025)
Examen documentaire et évaluation finale Méthodologie et plan de travail élaborés (échantillonnage, outils, matrice d'évaluation, etc.)	Consultant externe, avec le soutien de l'EAC	2 semaines, après la signature du contrat (15 décembre 2025)

Travail de terrain dans le pays	Consultant externe, avec le soutien de l'équipe de terrain [AVENIR]	5 semaines, après la signature du contrat (5 janvier 2026)
Projet de rapport soumis	Consultant externe La CAE disposera de 4 à 5 jours pour formuler des commentaires sur le projet.	7 semaines, après la signature du contrat (19 janvier 2026)
Rapport final soumis	Consultant externe	9 semaines, après la signature du contrat (2 février 2026)

### Compétences requises

- i. Forte éthique de travail et capacité à accomplir des tâches à un niveau professionnel élevé.
- ii. Communiquer clairement et de manière concise en français, tant à l'oral qu'à l'écrit.
- iii. Solides compétences en organisation et en gestion du temps.
- iv. Capacité à fournir des rapports en temps opportun.
- v. Bon auditeur des communications verbales et non verbales.
- vi. Soyez persévérant et minutieux.
- vii. Faites preuve de confidentialité, de professionnalisme et de diplomatie.
- viii. Pratiquez la pensée critique et la capacité à résoudre des problèmes individuellement ou en équipe.
- ix. Compétences informatiques avancées, y compris Internet, la technologie des smartphones, la messagerie électronique, les tableurs et les logiciels de traitement de texte.

### Expérience et qualifications

Le consultant ou l'équipe de consultants du cabinet doit répondre aux exigences suivantes :

- i. Diplôme universitaire avec formation approfondie ou études en recherche, en évaluation ou dans une discipline liée au S&E.
- ii. Au moins dix (10) années d'expérience professionnelle avérée dans la direction de programmes de recherche sur le terrain, d'évaluation, de collecte et d'analyse de données.
- iii. Au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle avérée dans l'intégration de l'égalité des genres, de l'inclusion sociale, de l'environnement et du changement climatique dans les programmes de recherche sur le terrain, d'évaluation, de collecte et d'analyse de données.
- iv. Forte connaissance du contexte sénégalais, notamment dans les zones d'intervention du projet.
- v. Excellentes compétences en communication et en rédaction en français.
- iv. Connaissances et compétences avancées avec des outils d'analyse de données connus comme Excel, Stata, SPSS, etc.

- v. Expérience avérée en animation de formations.
- vi. Analyse de données, assurance qualité des données et tâches connexes.
- vii. Excellentes compétences en gestion et en organisation adaptées à un environnement complexe avec de multiples priorités concurrentes, des délais courts et une pression de performance.

#### Comment postuler

Les candidats/entreprises intéressés doivent envoyer leur candidature par courrier électronique à [medasenegal@meda.org](mailto:medasenegal@meda.org) Avec copie à [abnassir@meda.org](mailto:abnassir@meda.org), en précisant l'objet du courriel : **Évaluation finale AVENIR**. Pour toute précision, veuillez envoyer un courriel à : [medasenegal@meda.org](mailto:medasenegal@meda.org) avec copie à [abnassir@meda.org](mailto:abnassir@meda.org).

Le dossier de candidature doit comprendre :

- a) proposition technique ;
- b) proposition financière;
- c) l'expérience des personnes qui seront impliquées;
- d) exemples écrits passés

**Date limite de candidature : vendredi 14 novembre 2025**

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. Merci pour votre candidature .

#### ANNEXES

Cadre logique du projet AVENIR

Résultat final (Situati on)	1000 Amélioration du bien-être socio-économique et de la résilience des ménages agricoles, en visant plus particulièrement les femmes et les jeunes de Sédiou et Tambacounda.						
↑	↑		↑		↑		↑
Résultat s intermédiaires (Compor tement)	1100 Autonomisation socio-économique accumulée des femmes et des jeunes de Sédiou et Tambacounda		1200 Intensification durable et innovante des cultures irriguées et adaptées aux changements climatiques de Sédiou et Tambacounda		1300 Gouvernance locale et gestion territoriale de l'eau améliorée, durable et équitable des ressources en eau de Sédiou et Tambacounda		
↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑
Résultat s immédiats Connais sances / compétences	1110 Augmentation de la capacité des femmes et des jeunes de Sédiou et Tambacounda à exploiter de façon louable des entreprises agroalimentaires	1120 Amélioration de l'accès au marché et des conditions de commercialisation par les femmes et les jeunes de Sédiou et Tambacounda	1130 Renforcement de la capacité de leadership des femmes et des jeunes de Sédiou et Tambacounda à répondre aux impacts des changements climatiques	1210 Amélioration de l'accès aux entrants, technologies et techniques agricoles et irrigatoires à Sédiou et Tambacounda pour certaines cultures	1220 Augmentation de la capacité des fournisseurs agricoles et irrigatoires de Sédiou et Tambacounda à fournir des entrants et des services	1310 Augmentation de la capacité des acteurs locaux/territoriaux (gouvernement, groupes civiques, acteurs du marché) à gérer les	1320 Augmentation de la capacité des agriculteurs, en particulier des femmes et des jeunes, à gérer les ressources en eau de Sédiou et Tambacounda

				adaptées aux changements climatiques	adaptés aux changements climatiques	ressources en eau de Sédiou et Tambacounda de manière durable et équitable	
↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑	↑
<b>Résultats/ Extraits (Produits ou services directs des initiatives du programme)</b>	<p><b>1111</b> Formations fournies sur la gestion d'entreprise agroalimentaire rentable (p. ex. littératie financière, planification d'entreprise, compétences techniques) qui répondent aux besoins des femmes et des jeunes</p> <p><b>1112</b> Produits et services financiers adaptés aux besoins des femmes et des jeunes dans les domaines agricoles et d'irrigation</p>	<p><b>1121</b> Événements de réseautage organisés pour les acteurs du marché, en particulier les femmes et les jeunes</p> <p><b>1122</b> Assistance technique fournie pour le regroupement, ou le renforcement des groupes de femmes et de jeunes agriculteurs</p> <p><b>1123</b> Incitations fournies aux acteurs du marché, en particulier aux femmes et aux jeunes, pour des solutions innovantes, adaptées au climat et orientées sur le marché</p>	<p><b>1131</b> Formations fournies aux ménages et aux collectivités sur les droits des femmes et des jeunes et le leadership adapté au climat</p> <p><b>1132</b> Formations fournies aux femmes et aux jeunes sur les pratiques agricoles orientées sur la nutrition</p> <p><b>1133</b> Campagnes de sensibilisation organisées pour les ménages sur les sexospécificités et l'égalité des femmes et des hommes</p>	<p><b>1211</b> Assistance technique fournie aux fournisseurs d'intrants sur les cultures adaptées aux changements climatiques</p> <p><b>1212</b> Événements promotionnels effectués pour les agriculteurs et fournisseurs de services et d'intrants agricoles et irrigatoires pour l'intensification durable de technologies et techniques adaptées au climat</p> <p><b>1213</b> Assistance technique fournie pour diffuser des informations sur le climat et des conseils agricoles pertinents à travers des sites de démonstration</p> <p><b>1214</b> Formations fournies aux femmes et aux jeunes sur des techniques et technologies agricoles et irrigatoires rentables et adaptées au climat</p>	<p><b>1221</b> Plateformes multipartites mises en place et renforcées avec les parties prenantes des secteurs agricoles et irrigatoires, y compris des femmes et des jeunes représentants</p> <p><b>1222</b> Assistance technique fournie aux fournisseurs d'intrants sur la mise en place d'un système de distribution de semences et d'intrants agricoles accessible et décentralisé, qui tient compte des sexospécificités des agriculteurs</p> <p><b>1223</b> Assistance technique fournie aux fournisseurs d'intrants et de services agricoles et irrigatoires sur des produits et services novateurs et adaptés au climat</p>	<p><b>1311</b> Événements de dialogue planifiés pour les acteurs locaux/territoriaux, y compris les collectivités locales, les autorités civiles et les agriculteurs, en particulier les femmes et les jeunes responsables de la gestion des ressources en eau</p> <p><b>1312</b> Incitations fournies aux acteurs du marché pour une gestion durable et équitable des ressources en eau</p> <p><b>1313</b> Assistance technique fournie aux acteurs locaux et territoriaux sur les techniques et technologies permettant une gestion améliorée, durable et équitable des ressources en eau</p>	<p><b>1321</b> Formations fournies aux collectivités et autorités locales civiles, y compris des agriculteurs, en particulier les femmes et les jeunes, sur une gestion améliorée, durable et équitable des ressources en eau</p> <p><b>1322</b> Formations en leadership fournies aux agriculteurs, en particulier les femmes et les jeunes, pour qu'ils assument des rôles de leadership au sein des plateformes multipartites de gestion de l'eau locales et territoriales</p>